



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

natalité

Question écrite n° 117444

## Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'évolution du taux de fécondité en France. Ce taux vient d'atteindre pour l'année 2006 les deux enfants par femme, tout proche du seuil de renouvellement des générations. Notre pays inverse donc la tendance en cours jusqu'alors et conforte sa position de pays membre de l'Union européenne le plus fécond, avec l'Irlande. Aussi, il lui demande de lui indiquer quelle politique de natalité le Gouvernement entend mettre en oeuvre afin de continuer à encourager les naissances, dans le souci permanent de l'émancipation des femmes et du respect de leur vie professionnelle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Roy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117444

**Rubrique :** Démographie

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 février 2007, page 1207